

Extrait de compte rendu du Conseil Municipal
De Saint Denis de Méré

Séance du 17 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Manuel MACHADO, Maire

Etaient Présents : Manuel MACHADO, Maire, Gilbert JOUENNE, adjoint, Stéphanie ERNOULT, adjointe, Vanessa LARCHER, adjointe, Anne-Marie ESNAULT, Ghislaine CHABAS, Sonia HUE, Amandine FRENÉE, Graziella BRION, Alain FERRAND, Alexis GAILLARD, Françoise LAMACHE, Gérard LAFONT

Avaient donné pouvoir : Sébastien MONY à Stéphanie ERNOULT, Gervais BALLUAIS à Vanessa LARCHER,

Monsieur Alexis GAILLARD a été élu secrétaire.

1. Point travaux et investissements engagés en 2019

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux récemment mis en place des travaux et investissements qui ont été engagés par le précédent conseil municipal et qui seront à financer en 2020 :

- Etude défense incendie
- Défibillateur salle polyvalente
- Clocher chapelle Pont-Erambourg suite foudre du 24/06/2019
- Travaux toiture vestiaires foot + hall salle polyvalente
- Accessibilité mairie + église
- Travaux voirie suite inondations / orage
- Etude aménagement RD 562 traversée des Landes + effacement des réseaux
- Accessibilité wc handicapés à la salle polyvalente
- Récepteur indépendant pour horloges église

soit un total d'un minimum de **243 000 €** d'investissements pour 161 000 € environ de reports, soit un reste à financer en 2020 de 82 000 € pour des investissements déjà engagés en 2019. Non comptés les travaux d'aménagement de la traversée des Landes.

2. Vote du budget primitif 2020 - Budget Général

Après avoir pris connaissance de la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif général 2020 comme suit :

- section de fonctionnement :
 - dépenses : 780 062,92 €
 - recettes : 780 062,92 €
- section d'investissement :
 - dépenses : 462 045,92 €
 - recettes : 462 045,92 €

3. Vote du budget primitif - Budget Assainissement

Après avoir pris connaissance de la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2020 annexe « Assainissement » comme suit :

- section de fonctionnement :
 - dépenses : 24 987,10 €
 - recettes : 24 987,10 €

4. Création d'un budget annexe Lotissement

Monsieur le Maire expose : « dans nos projets de mandat, nous avons évoqué le projet de création d'un lotissement communal correspondant à la zone 1AU de notre P.L.U.,

Un budget avait été voté en 2015 puis supprimé en 2018 par le précédent conseil municipal,

Aussi, sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 13 voix pour et 2 voix contre la création de ce futur lotissement.

5. Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe Lotissement « Le Clos Mérois »

Après avoir pris connaissance de la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à 13 voix pour et 2 voix contre vote le budget primitif 2020 annexe Lotissement « Le Clos Mérois » comme suit :

- section de fonctionnement :
 - dépenses : 300 000,00 €
 - recettes : 300 000,00 €
- section d'investissement :
 - dépenses : 300 000,00 €
 - recettes : 300 000,00 €

6. Attribution des subventions aux associations pour 2020

Après avoir étudié les dossiers de demande de subvention des associations et notamment au regard de leurs bilans financiers, Monsieur le Maire propose au conseil municipal, qui vote, après en avoir délibéré, à l'unanimité l'attribution des subventions de fonctionnement pour l'année 2020 suivantes :

Associations	Vote 2020 compte 6574
ACTIV'ECOLE (Saint Denis de Méré)	200,00 €
ADAR (Condé en Normandie)	50,00 €
ADMR (St Pierre la Vieille)	50,00 €
AMICALE de M'ÉRÉ (Saint Denis de Méré)	200,00 €
Anciens Combattants (Saint Denis de Méré)	150,00 €
Club de l'Amitié (Saint Denis de Méré)	200,00 €
Comité du Souvenir Français (Condé en Normandie)	50,00 €
Coopérative Scolaire (Saint Denis de Méré) – 30% projet pédagogique jusqu'à 500 €	500,00 €
Etoile Cycliste Condéenne (course sur Saint Denis de Méré)	100,00 €
FNATH section Condé	50,00 €
Prévention Routière (Caen)	50,00 €
Société de Chasse (Saint Denis de Méré)	50,00 €
ST DENIS ANIMATION (Saint Denis de Méré)	200,00 €
En réserve	150,00 €
TOTAL BUDGET 2020	2 000,00 €

Les subventions ne seront versées que sur présentation d'un dossier complet.

7. Présentation du Schéma Directeur communal de Défense Contre l'Incendie et demande de subvention APCR 2020

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le Schéma Directeur communal de Défense Contre l'Incendie. Celui-ci laisse apparaître un besoin de points incendie sur le territoire de la commune. Deux nouvelles réserves seront budgétées dès cette année 2020 afin de sécuriser le bas du Bourg et Le Bus. Une demande de subvention près du Département sera faite.

8. Demande de subvention Label Ecole Numérique 2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir répondu à l'appel à projets 2020 « Label Ecole Numérique ».

Un dossier de demande de subvention a été transmis à la Direction Académique. Nous attendons dorénavant la réponse avant tout achat prévu d'un vidéoprojecteur, d'une liseuse, d'un ordinateur portable et d'un tableau triptyque par classe pour un montant de 12 361,99 € subventionné à hauteur de 50%. Sachant que 2 tablettes par classe avaient été achetées fin 2019 pour un montant d'environ 2 300 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide ce projet et la demande de subvention ad'hoc.

9. Tarifs cantine et garderie scolaire 2020 / 2021

Considérant que notre prestataire fournisseur de nos repas livrés à la cantine scolaire a augmenté ces prix pour la rentrée prochaine,

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de voter les tarifs suivants pour l'année scolaire 2020 / 2021 :

- cantine scolaire :

Repas régulier : 3,80 €

Repas occasionnel : 5,10 €

Repas adulte : 5,10 €

avec un forfait minimum par période de facturation équivalent à 3 repas

- garderie périscolaire :

Tous les matins (4) : 8,00 €

Tous les soirs (4) : 8,00 €

Matin occasionnel : 2,50 €

Soir occasionnel : 2,50 €

10. Renouvellement convention lutte contre le frelon asiatique

Depuis 2017, la commune a conventionné avec FREDON pour la lutte contre le frelon asiatique.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que cette convention a été renouvelée en 2019 pour les années 2019 à 2021.

11. Convention pour la collecte, le tri et le traitement des textiles usagés

Monsieur le Maire expose : « l'association « Aux Fringues » organisait sur la commune de Saint Denis de Méré la collecte, le tri et le traitement des textiles usagés via l'implantation d'un conteneur d'apport volontaire rue des Jardins sur la plateforme créée à cet effet.

L'association « AGIR La Redingote » propose de reprendre cette organisation.

12. Commissions communales internes

Comme suite à sa précédente réunion, le conseil municipal désigne, sur leur candidature, les membres des commissions communales internes.

Un organigramme de ces commissions sera établi et joint au compte-rendu de cette réunion.

13. Questions diverses

- Demande exonération loyer salon de coiffure avril, aide potentielle au restaurant
Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il aurait souhaité venir en aide aux commerçants locaux pour leurs pertes d'activités pendant la crise sanitaire. Cependant, après renseignements pris, nous ne sommes pas autorisés légalement à intervenir dans ce domaine économique qui est la compétence de la Région et de l'intercommunalité. Nous avons cependant conseillé nos commerçants à se diriger vers les services concernés.
- Conseil d'école du 16/06/2020
L'effectif de rentrée est prévu à 54 élèves.
- Manifestations communales à préparer :
 - Concours photos 2020 : thème « lieux insolites », inscriptions jusqu'au 30/09/2020
 - Randonnées pédestres des 4 saisons : prochaine prévue le 10/10/2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 h 40.